

MODÈLE SOCIO ÉCONOMIQUE ET FONCTIONNEMENT

Le CFSI est une plateforme qui regroupe des organisations impliquées dans la solidarité internationale. Ses activités s'organisent autour de ses deux missions sociales : agriculture et alimentation, société civile et participation¹.

Elles se concrétisent par le soutien financier à des actions réalisées principalement en Afrique, en Asie et en Amérique Latine. Les membres et les partenaires du CFSI les mettent en œuvre grâce à l'engagement solidaire des donateurs du CFSI et aux fonds octroyés par des bailleurs privés et publics, notamment l'Agence française de développement (AFD).

Pour chacun des programmes, un comité comprenant des intervenants bénévoles spécialisés sur une thématique, des représentants d'organisations membres et des salariés du CFSI sélectionne les propositions de projets.

Le bureau du CFSI, composé de 4 personnes élues, en assure la validation. Chaque action fait l'objet d'une convention avec le porteur. Elle est alors suivie de manière précise et s'intègre à des programmes plus globaux. Ceux-ci peuvent faire l'objet d'évaluations externes et d'audits. L'équipe salariée anime des réunions de partage d'expériences pour tirer les enseignements des activités menées. Elle anime le réseau **ALIMENTERRE** pour sensibiliser les consommateurs aux enjeux d'une agriculture et d'une alimentation durables et solidaires et mène un plaidoyer en faveur du droit à l'alimentation.

1 - La mission sociale agriculture et alimentation correspond aux activités qui visent à favoriser une agriculture et une alimentation durables et solidaires ; la mission sociale société civile et participation aux activités qui visent à Coopérer autrement.

NOS MISSIONS

Pour une agriculture et une alimentation durables et solidaires

PRIORITÉ AUX PRODUITS DE L'AGRICULTURE LOCALE

Les agriculteurs d'Afrique de l'Ouest sont capables de fournir l'essentiel de l'alimentation des grandes villes. Il leur faut pour cela lever un certain nombre d'obstacles : augmenter les rendements et diversifier la production agricole, la transformer et la conditionner pour répondre aux besoins des familles urbaines, acheminer et vendre en ville les produits alimentaires. C'est ce type d'initiatives qui est soutenu dans 14 pays ouest-africains. En 2018, 13 nouveaux projets ont été lancés visant principalement les populations pauvres pour l'accès à une alimentation locale et saine. Au total, 84 projets ont été accompagnés par le CFSI sur la période.

L'ALIMENTATION : UN ENJEU CITOYEN

Le CFSI défend le rôle central d'une agriculture familiale durable pour nourrir le monde, protéger durablement l'environnement, renforcer la cohésion du tissu social, tout en permettant aux producteurs de vivre dignement. Le festival de films **ALIMENTERRE** (1 500 projections, 70 500 spectateurs en 2018) met en débat les enjeux agricoles et alimentaires au sein de nos sociétés. 2 800 organisations locales se mobilisent dans 12 pays pour informer et sensibiliser le grand public et les scolaires.

NOS POLITIQUES DOIVENT ÊTRE COHÉRENTES

Pour promouvoir la cohérence des politiques françaises et européennes avec le développement de l'agriculture familiale dans les pays du Sud, le CFSI mène un plaidoyer pour des politiques agricole et commerciale européennes solidaires avec les paysans d'Afrique de l'Ouest et pour la Déclaration des Nations unies sur les droits des paysans. Grâce à son action, le CFSI a contribué à faire adopter la Déclaration le 17 décembre 2018 par l'Assemblée générale des Nations unies. Par ailleurs, il a renforcé ses actions en faveur de la défense de la filière lait en Afrique de l'Ouest.

Coopérer autrement

NOS PARTENAIRES : DES ACTEURS DE CHANGEMENT

Depuis 2015, le CFSI et ses membres mènent des actions pour lutter contre les inégalités et promouvoir les droits humains. Neuf projets, construits conjointement par les membres et leurs partenaires ont été mis en œuvre. En 2018, le CFSI a financé 11 projets supplémentaires afin de renforcer les dialogues pluri-acteurs : soit pour renforcer une dynamique existante, soit pour créer un nouveau partenariat.

LA CONCERTATION POUR L'EFFICACITÉ

En Algérie et en République du Congo, les programmes concertés pluri-acteurs, soutiennent l'action des organisations locales de la société civile autour de thèmes prioritaires : l'accès aux services essentiels, le respect des droits humains en République du Congo et la place de l'enfance et de la jeunesse dans la société algérienne. Ces programmes favorisent le dialogue et la concertation entre les associations locales, les populations, les pouvoirs publics et le secteur marchand, ce qui garantit la pérennité des actions. Ils sont aussi un lieu d'échange de bonnes pratiques et de développement des compétences individuelles et collectives.

En 2018, 40 projets d'associations ont été portés en Algérie et 44 projets collectifs l'ont été au Congo.



© portrait d'Yves Le Bars - Alain Goulard - Femmes avec enfant, Guinée - Yves Le Bars



L'essentiel 2018

Le Comité Français pour la Solidarité Internationale

Une association créée en 1960, reconnue d'utilité publique.

Une plateforme de 24 organisations de solidarité internationale.

Plus de 190 actions de solidarité accompagnées, principalement en Afrique.

Un réseau de 2 800 organisations pour promouvoir le droit à l'alimentation.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Quand l'insécurité grandit dans plusieurs territoires africains, que des politiques régressives sont à déplorer au Nord comme au Sud, ne regardons pas ailleurs. Rapprochons-nous des collectifs, des associations, des organisations de l'économie solidaire de ces pays : c'est une source de dynamisme pour les sociétés civiles, un renfort pour nous comme pour eux.

Tirant parti de la diversité de ses organisations membres, le CFSI relie leurs engagements en France avec les nécessités de l'action internationale. Il accompagne de nombreux partenaires qui s'engagent pour une agriculture et une alimentation durables et solidaires et pour la lutte contre les inégalités et la pauvreté - en ciblant notamment les plus fragiles - les femmes et les jeunes.

Ainsi le CFSI soutient de nombreuses initiatives en Afrique de l'Ouest, pour appuyer l'agriculture familiale dans les « batailles du consommateur local ». Il développe les coopérations de territoire à territoire, pour affronter des enjeux communs. En Algérie et au Congo il s'engage pour une société civile vivante et ouverte à la jeunesse. Avec le festival **ALIMENTERRE** et ses 2 800 partenaires, il sensibilise en faveur d'une alimentation durable à l'échelle de la planète, un des piliers pour une transition écologique et solidaire.

Nous ne pouvons réussir qu'appuyés par la générosité du public, la vôtre, gage d'ouverture au monde et aux autres.



Yves Le Bars
Président du CFSI

Comité Français pour la Solidarité Internationale

info@cfsi.asso.fr
www.cfsi.asso.fr

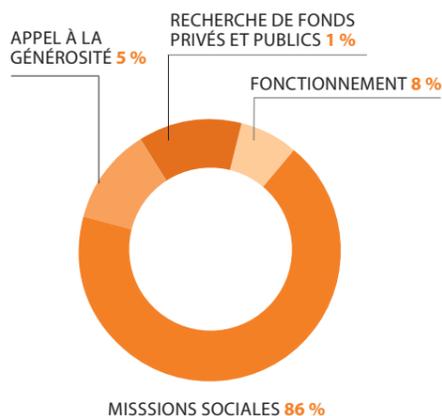
32 rue Le Peletier - 75009 Paris
Tél. : +33 (0)1 44 83 88 50

facebook.com/cfsi.asso
twitter.com/cfsiasso

Toutes les informations contenues dans ce document sont issues des rapports moral, d'activité et financier 2018 disponibles sur le site internet du CFSI www.cfsi.asso.fr ou obtenus sur simple demande écrite.

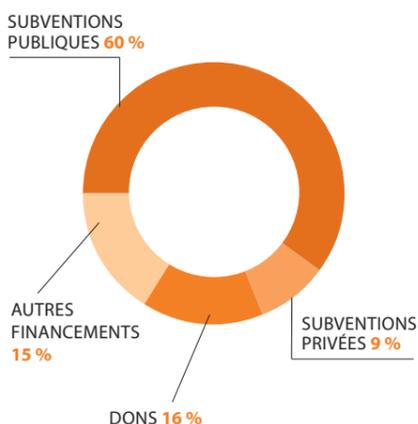
EMPLOIS ET RESSOURCES DE L'EXERCICE 2018

Les emplois



EMPLOIS EN EUROS	Emplois 2018	en %	Affectation générosité 2018	en %
Agriculture et alimentation	1 172 489		282 900	
Société civile et participation	1 805 524		8 820	
Total des missions sociales	2 978 013	86 %	291 720	69 %
Appel à la générosité	178 455	5 %	128 278	31 %
Recherche de fonds privés et publics	29 172	1 %		
Fonctionnement	289 416	8 %	0	0 %
Total des emplois de l'exercice	3 475 056	100 %	419 998	
Engagement à réaliser sur les ressources affectées	1 134 536			
Excédent des ressources de l'exercice	3 470			
TOTAL GÉNÉRAL DES EMPLOIS	4 613 062		419 998	100 %

Les ressources



RESSOURCES EN EUROS	Ressources 2018	en %	Suivi des fonds issus de la générosité du public
Report des ressources collectées auprès du public non utilisées en 2017			102 562
Dons	505 081	16 %	505 081
Subventions privées	281 670	9 %	
Autres produits	465 144	15 %	
Sous total fonds privés et générosité	1 251 895	40 %	
Subventions publiques	1 920 264	60 %	
Sous total fonds publics	1 920 264	60 %	
Total ressources exercice	3 172 159	100 %	
Report des ressources non utilisées	1 440 903		
Variation des fonds dédiés collectés auprès du public			- 34 716
TOTAL GÉNÉRAL DES RESSOURCES	4 613 062		470 365
Total des emplois financés par la générosité			419 998
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice			145 929

Les emplois de l'exercice concernent :

| **Les missions sociales** définies par le conseil de direction en 2010 : agriculture et alimentation, société civile et participation. Elles incluent les frais de mise en œuvre et de suivi des différentes actions menées et représentent 86 % des emplois ;

| **Les frais d'appel à la générosité du public** c'est-à-dire les dépenses liées à l'information des donateurs (au maximum 4 courriers par an) et à la recherche de nouveaux donateurs ;

| **Le temps de travail dédié à la recherche de fonds privés et publics** pour établir des dossiers de demandes de financement ;

| **Le fonctionnement** qui inclut la vie associative, les frais de gestion générale

de l'association (locaux, services administratifs) et la communication institutionnelle ;

| **Les engagements à réaliser sur les ressources affectées** reflètent les engagements du CFSI sur la durée. En fin d'année, les fonds affectés à des actions pluriannuelles mais non encore utilisés sont comptabilisés en engagements. Ils sont utilisés l'année suivante pour poursuivre les projets.

Les ressources de l'exercice proviennent des fonds privés (40 % des ressources) et des fonds publics (60 %).

Les fonds privés comprennent :

| **Des dons** : dont 49 % proviennent des dons réguliers par prélèvement ;

| **Des subventions privées** qui correspondent à des soutiens de fondations, notamment de la Fondation de France et de fondations sous égide ;

| **Les autres produits** qui incluent les cotisations des membres du CFSI, les participations financières des membres et des partenaires à des programmes et les produits financiers.

Les fonds publics proviennent de l'Agence française de développement et de l'Union européenne. Ils financent les activités menées dans le cadre des missions sociales. Une part réduite de ces subventions finance le fonctionnement (pourcentage fixé par les bailleurs).

BILAN

ACTIF EN EUROS	31/12/2017	31/12/2018
Actif immobilisé	25 823	26 898
Créances (dont produits à recevoir)	3 641 159	2 968 302
Trésorerie	2 274 457	1 446 394
Charges constatées d'avance	1 442 267	1 079 241
TOTAL ACTIF	7 383 706	5 520 835
PASSIF EN EUROS	31/12/2017	31/12/2018
Réserves	418 706	422 175
Provision pour risques	5 000	0
Fonds dédiés	2 840 837	2 534 470
Dettes	2 319 668	1 792 529
Produits constatés avance	1 799 495	771 661
TOTAL PASSIF	7 383 706	5 520 835

Le bilan présente la situation financière de l'association à la date de la clôture de l'exercice. La diminution du total du bilan reflète les principes d'action du CFSI.

Pour être efficace, le CFSI inscrit dans la durée ses missions avec ses organisations membres ou des partenaires. L'état d'avancement des programmes fait varier chaque année le montant des charges et des produits constatés d'avance.

Les réserves du CFSI (fonds propres inscrits au bilan / total mensuel des emplois hors dotations aux engagements) correspondent à 1,5 mois d'activités. Ce ratio est quasiment équivalent à celui de 2017. Il reste toutefois faible, une réserve correspondant à trois mois d'activités serait nécessaire pour garantir une pérennité des actions.

L'UTILISATION DES FONDS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

En 2018, le CFSI a utilisé 419 998 € de fonds issus de la générosité du public. Ce montant est légèrement inférieur au montant collecté durant l'année (505 081 €). Une partie des fonds collectés ont été mis en réserve afin de garantir le financement des projets pluriannuels sélectionnés en 2018 et respecter l'engagement pris par le CFSI envers les porteurs de projet.

Le CFSI a affecté 291 720 € aux missions sociales, par ordre d'importance aux actions de soutien à l'agriculture familiale puis aux actions liées au programme société civile et participation. 128 278 € ont été utilisés pour l'information des donateurs et la recherche de nouveaux donateurs.

AGRÉMENT

Le 28 mars 2019, le Don en confiance a renouvelé l'agrément triennal du CFSI. Le Don en confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Depuis 30 ans, il a élaboré un ensemble de règles de déontologie regroupées dans une Charte reposant sur quatre grands principes : fonctionnement statutaire et gestion désintéressée, rigueur de la gestion, qualité de la communication et de la collecte de fonds, transparence financière. Les organisations agréées s'engagent à respecter cette Charte. Le Don en confiance en contrôle l'application. Pour en savoir plus : www.donenconfiance.org

Association reconnue d'utilité publique par décret du 5/06/1970, le CFSI est habilité à recevoir des legs, des donations et des assurances-vie exempts de tous droits de succession et de mutation.



LE CFSI VOUS REND DES COMPTES

En 2018, le CFSI a terminé deux programmes triennaux : le PCPA Congo et Coopérer autrement, alors que les activités agriculture et alimentation et PCPA Jousour sont en milieu de cycle. Ceci se reflète dans son bilan financier. Comme chaque année, nos comptes pour l'exercice 2018 présentent les emplois que nous faisons de nos ressources :

- les sommes allouées aux programmes du CFSI de soutien à l'agriculture familiale et de renforcement des associations locales et acteurs de la société civile représentent 86 % des emplois de l'exercice ;
- les frais de fonctionnement représentent 8 % de l'exercice, et ceux liés à la recherche de fonds 1 %.

Nos activités ont été réalisées grâce à la confiance et au soutien des donateurs du CFSI, de l'Agence Française de Développement, de la Fondation de France et des autres fondations privées partenaires. L'exercice s'est clos, comme l'an dernier, avec un résultat équilibré.

Je vous remercie pour votre engagement solidaire qui est fondamental pour que nous puissions poursuivre nos missions sociales en faveur de l'agriculture familiale et du soutien aux associations locales qui luttent contre la pauvreté et les inégalités.



Christophe Alliot
Trésorier du CFSI

CERTIFICATION DES COMPTES

Les comptes de l'exercice 2018 ont été certifiés par Doucet, Beth et associés, représenté par Mme Nathalie Elio, commissaire aux comptes du CFSI.

PUBLICATION DES COMPTES

Les comptes détaillés sont déposés chaque année sur le site du Journal Officiel. Ils sont disponibles sur le site Internet du CFSI www.cfsi.asso.fr et sont envoyés par courrier sur simple demande.